

DEC130853DR18

**Décision portant nomination de M. Alexandre BARRAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3078 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision N°DEC10A001DSI° du 18/12/2009 nommant M. Vincent VILLERET directeur de l'unité de recherche n°3078 ;

Considérant que M. Alexandre BARRAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 17 au 18/10, du 08 au 09/11 et du 27 au 28/11/2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Alexandre BARRAS, IR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°3078, à compter du 29/11/2012.

M. Alexandre BARRAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alexandre BARRAS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 11 mars 2013



Le directeur de l'unité  
Vincent VILLERET

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université Lille1  
Philippe ROLLET